

CENTRE D'ÉCOUTE ET DE RÉFÉRENCE HALTE AMI
RAPPORT FINANCIER
AU 30 JUIN 2015



CENTRE D'ÉCOUTE ET DE RÉFÉRENCE HALTE AMI
RAPPORT FINANCIER
AU 30 JUIN 2015

TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1 - 2
ÉTATS FINANCIERS AUDITÉS	
Résultats	3
Évolution des actifs nets	4
Bilan	5
Flux de trésorerie	6
Notes afférentes aux états financiers	7 - 9



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de Centre d'écoute et de référence halte ami
Montréal (Québec)

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Centre d'écoute et de référence halte ami, qui comprennent le bilan au 30 juin 2015, les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation des états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'organisme tire ses produits d'activités de collecte de fonds dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants de produits des activités, de l'excédent des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation pour l'exercice terminé le 30 juin 2015, de l'actif à court terme et de l'actif net au 30 juin 2015. Nous avons exprimé par conséquent une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice clos le 30 juin 2014, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

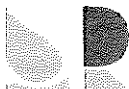
Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans le paragraphe "Fondement de l'opinion avec réserve", les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Centre d'écoute et de référence halte ami au 30 juin 2015, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.


Sylvestre, Roy & Associés Inc.

Luc Villeneuve, CPA auditeur, CGA

Terrebonne, le 23 octobre 2015



CENTRE D'ÉCOUTE ET DE RÉFÉRENCE HALTE AMI
RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2015

(Audit )

	2015	2014
PRODUITS		
UQAM - Subvention	25 000 \$	25 000 \$
UQAM - Programme �tudes-Travail	1 522	2 057
Subvention - Agence de la sant� et des services sociaux	114 273	113 447
Subvention salariale - Emploi-Qu�bec	1 371	9 237
Subvention - Ministre de la sant� et des services sociaux	5 000	10 000
Subventions int�gration au travail - Emploi-Qu�bec	9 452	12 005
Subvention Nouveaux Horizons - Projet "Jumelage interg�n�rationnel et interculturel"	2 589	-
Dons (Note 5)	62 149	63 336
Revenus de formation	3 270	5 120
Int�r�ts et autres revenus	1 115	1 837
	225 741	242 039

CHARGES

Salaires et charges sociales	196 724	228 136
Frais de secr�tariat	-	1 740
Frais d'impression et de photocopies	1 469	1 664
Formation et ateliers	8 055	10 045
Contractuels	12 224	-
D�penses - Projet "Jumelage interg�n�rationnel et interculturel"	2 589	-
Frais d'activit�s et de sensibilisation des b�n�voles	337	1 128
Publicit�	1 258	1 310
Alimentation	1 452	1 506
Mat�riel informatique	2 152	6 828
Fournitures de bureau	2 109	2 333
Frais postaux et t�l�avertisseur	472	422
Assurances	954	927
Frais de d�placements	5 001	4 983
Entretien et r�parations du local	30	857
Honoraires professionnels	2 789	2 779
Int�r�ts et frais bancaires	84	88
Autres d�penses	638	629
	238 337	265 375
INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(12 596) \$	(23 336) \$



CENTRE D'ÉCOUTE ET DE RÉFÉRENCE HALTE AMI
ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS
EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2015
 (Audité)

	2015	2014
SOLDE AU DÉBUT	77 893 \$	101 229 \$
Insuffisance des produits sur les charges	(12 596)	(23 336)
SOLDE À LA FIN	65 297 \$	77 893 \$



CENTRE D'ÉCOUTE ET DE RÉFÉRENCE HALTE AMI
BILAN**AU 30 JUIN 2015**

(Audité)

	2015	2014
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	28 970 \$	29 720 \$
Débiteurs (Note 3)	2 903	3 331
Taxes à la consommation à recevoir	1 220	1 096
Frais payés d'avance	-	380
	33 093	34 527
Dépôt à terme, 2.25 %, échéant en octobre 2016	48 608	47 538
	81 701 \$	82 065 \$

PASSIF**PASSIF À COURT TERME**

Créditeurs (Note 4)	16 404 \$	4 172 \$
---------------------	-----------	----------

ACTIFS NETS

NON AFFECTÉS	65 297	77 893
	81 701 \$	82 065 \$

Pour le conseil d'administration

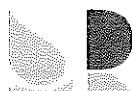
Administrateur

Administrateur


CENTRE D'ÉCOUTE ET DE RÉFÉRENCE HALTE AMI
FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2015
(Audité)

	2015	2014
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Insuffisance des produits sur les charges	(12 596) \$	(23 336) \$
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Débiteurs	428	2 661
Taxes à la consommation à recevoir	(124)	42
Frais payés d'avance	380	(380)
Créditeurs	12 232	(11 757)
	12 916	(9 434)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	320	(32 770)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition de dépôts à terme	(1 070)	(757)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(1 070)	(757)
VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(750)	(33 527)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	29 720	63 247
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	28 970 \$	29 720 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de l'encaisse.



CENTRE D'ÉCOUTE ET DE RÉFÉRENCE HALTE AMI
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AU 30 JUIN 2015
(Audité)

1. CONSTITUTION ET SECTEUR D'ACTIVITÉ

L'organisme a été constitué le 11 avril 1991 en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec et est un organisme sans but lucratif. Il a pour objectif de concevoir, développer, organiser et gérer des activités de prévention psychosociale principalement destinées et adaptées à la communauté étudiante de l'UQAM, ainsi qu'à la population environnante.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'entité évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des dépôts à terme et des débiteurs.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des subventions à rembourser.

Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir. Les apports reçus en dotation sont constatés à titre d'augmentation directe des actifs nets au cours de l'exercice.

Tous les autres produits et charges sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Placements

Les placements en dépôt à terme sont comptabilisés au coût d'acquisition.



CENTRE D'ÉCOUTE ET DE RÉFÉRENCE HALTE AMI
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AU 30 JUIN 2015
(Audité)

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (Suite)

Apports reçus sous forme de services ou de biens

Les membres consacrent près de 20 000 heures chaque année afin d'aider CENTRE D'ÉCOUTE ET DE RÉFÉRENCE HALTE AMI à assurer la prestation de ses services. Aucun montant n'est constaté dans les états financiers relativement à ces apports reçus sous forme de services parce qu'il est trop difficile d'en déterminer la juste valeur.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'entité consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires.

3. DÉBITEURS

	2015		2014
Subventions à recevoir	2 395	\$	2 823 \$
Intérêts courus à recevoir	508		508
	2 903	\$	3 331 \$

4. CRÉDITEURS

	2015		2014
Comptes fournisseurs et frais courus	7 559	\$	- \$
Déductions à la source à payer	2 551		4 172
Subventions à rembourser	6 294		-
	16 404	\$	4 172 \$

5. DONS

	2015		2014
Communautés religieuses	60 000	\$	60 000 \$
Fondations et entreprises	-		1 015
Individus	2 149		2 321
	62 149	\$	63 336 \$



CENTRE D'ÉCOUTE ET DE RÉFÉRENCE HALTE AMI
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AU 30 JUIN 2015
(Audité)

6. SUBVENTIONS UQAM

L'UQAM offre les locaux et lignes téléphoniques à titre gracieux à l'organisme; en contrepartie, le CENTRE D'ÉCOUTE ET DE RÉFÉRENCE HALTE AMI offre des services gratuits aux étudiants de l'UQAM. Cette subvention non monétaire n'est pas comptabilisée dans les états financiers pour des raisons d'incertitude quant à sa mesure et à son évaluation monétaire.

7. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques et concentrations

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de l'organisme aux risques à la date du bilan, soit au 30 juin 2015.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard à ses crédateurs.

L'organisme considère qu'elle dispose de liquidités de crédit afin de s'assurer d'avoir des fonds suffisants pour répondre à ses besoins financiers courants et à plus long terme, et ce, à un coût raisonnable.

